

19 sep 2003 -19:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 septembre 2003](#)

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la passation de plusieurs marchés publics, dans le cadre de la discipline budgétaire (*).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la passation de plusieurs marchés publics, dans le cadre de la discipline budgétaire (*).

Il s'agit de marchés publics portant sur des fournitures de biens ou de services urgentes et nécessaires au bon fonctionnement de la Défense.(*). imposée par le Conseil des Ministres du 21 février 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe